



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024 - 05
Séance du mardi 30 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 30 janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents : 19 Présents : 15
Nombre de membres en exercice : 19 Représentés : 03
Absents : 01

Membres présents : BALDOVINI Antony, BICHON Danielle, BONIFACI Jean-François, BONY Sarah, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Marie-Laure, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORESI RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, VENTURINI Dominique

Membres représentés : CORONA Jean (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), TADDEI Laurence (Pouvoir à Jeanne PISTORESI RAMAZOTTI)

Membres absents : PERGOLA Marie-Ange

Date de la convocation : 24 janvier 2023

Date d'exécution : 31 janvier 2024

Date d'affichage : 02 février 2024

OBJET : MISE EN SECURITE FOSSE ÉCOLES - PHASE III

Le président expose au conseil que l'opération « Mise en sécurité du fossé de l'école », débutée en 2017 en vue de sécuriser le fossé contigu au City-Stade au sud de de la cour des écoles, doit rentrer dans sa phase finale avec la réalisation d'une dernière tranche dont le coût est estimé à 44 250, 92 € hors taxe, travaux et MO.


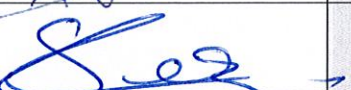

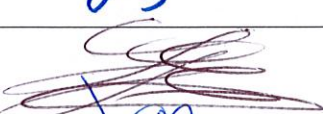
Il propose au conseil municipal d'approuver la réalisation de la phase III de l'opération « Mise en sécurité Fossé Écoles » ainsi que son plan de financement qui s'établirait ainsi qu'il suit :

Financier	Taux	Montant de l'aide sollicitée
CDC – Dotation Quinquennale	60, 00 %	5 820, 00 €
Commune	40, 00 %	3 880, 00 €
TOTAL	100, 00 %	9 700, 00 €

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver la réalisation de la phase III de l'opération « Mise en sécurité Fossé Écoles » pour un coût de 44 250, 92 € HT ainsi que son plan de financement.

Délibération n° 2024 – 05 : MISE EN SECURITE FOSSE ÉCOLES - PHASE III

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 1 ^{er} adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI LAURENCE 2 ^{ème} adjointe Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				 Jeanne BISTORES RAMAZOTTI
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI JEANNE 4 ^{ème} adjointe Pouvoir à	X				
CORONA JEAN 5 ^{ème} adjoint Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	X				 Jean-Claude FRANCESCHI
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	X				
GIULY MARTIN Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à	X				
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale Pouvoir à	X				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à	X				
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BICHON Danielle Conseillère municipale Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,

Angé Joseph FRATICELLI, maire.

